

RANDONNÉE FAMILIALE ET TRAIL

DIMANCHE 5 AVRIL 2020 - LA BRUFFIÈRE

Article 1 : Généralités

L'OGEC de l'école du Sacré Cœur de LA BRUFFIÈRE organise une randonnée familiale, le **dimanche 5 avril 2020**, les parcours sont ouverts également à **tous les coureurs**.

Restant sur le thème de l'année de l'école « **GRAINE D'ARTISTES** », notre randonnée sera ponctuée d'activités sur les parcours du 6 et du 10 kms.

Trois parcours, non accessibles aux poussettes (ou avec une poussette tout terrain pour le 6 kms), mais avec possibilité d'utiliser un porte-bébé, seront proposés :

- Un parcours de 6 kms environ,
- Un parcours de 10 kms environ,
- Un parcours de 15 kms environ.

Le départ sera libre entre 8 heures et 10 heures, de l'école.

Pour les coureurs, un départ groupé aura lieu à 9 heures. Les coureurs souhaitant partir plus tôt ou plus tard, pourront également le faire. **Aucun chronométrage ne sera effectué.**

Il n'y a pas de temps limité, la fermeture des parcours se fera à 13 heures.

- **Pour les circuits de 6 et 10 kms** : il n'y aura pas de ravitaillement sur les parcours, seulement un point d'eau, un ravitaillement sera offert à l'arrivée et une récompense sera donnée aux enfants.
- **Pour le circuit de 15 kms** : ravitaillement sur le parcours, et sandwich offert à l'arrivée.

Les participants sont tenus de respecter strictement le code de la route.

En conséquence, à tout moment et quelles que soient les conditions, les participants doivent aborder les zones à risque avec le maximum de prudence.

En aucun cas, ils ne sont prioritaires sur les autres usagers des routes et chemins empruntés.

Les participants sont tenus de respecter la nature, les propriétés privées, ainsi que les lieux publics traversés.

La Randonnée de l'école du Sacré Coeur n'est aucunement une compétition, et reste une épreuve conviviale où chacun participe à son rythme.

Article 2 : L'organisation

L'OGEC de l'école du Sacré Coeur a souscrit une assurance responsabilité civile organisateur, conformément à la législation en vigueur. Pour des raisons météorologiques ou de sécurité, l'organisation se réserve le droit de modifier l'itinéraire du parcours ou de supprimer certaines sections.

En cas de force majeure, l'OGEC du Sacré Coeur se réserve le droit d'annuler totalement l'évènement : en cas d'annulation les chèques d'engagement seront renvoyés.

En aucun cas, l'organisation ne sera tenue pour responsable des pertes, vols ou dégradations des biens personnels des participants.

Article 3 : L'inscription

TARIF :

. **pour le 6 et le 10 kms** : 3 € par adulte et par enfant de plus de 12 ans, 2 € par enfant (de 3 à 11 ans), gratuit pour les moins de 3 ans.

. **pour le 15 kms** : 6 € par personne.

Inscription possible sur place, majoration de 1 € par personne.

Inscription en ligne sur le site de l'école avant le 1^{er} avril 2020 : <http://labruffiere-ecolesacrecoeur.fr/>

Paiement en ligne sur Hello Asso ou par chèque à l'ordre de l'OGEC du Sacré Coeur, à envoyer avant le 1^{er} avril, à l'adresse suivante : Ecole du Sacré Coeur, OGEC, Rue des Salles, 85530 LA BRUFFIÈRE, ou à remettre directement aux enseignants.

Attention : Les inscriptions faites en ligne, mais non payées avant le 3 avril, supporteront la majoration de 1 € par personne, au même titre que les inscriptions faites sur place.

Renseignements au 07-83-18-97-45.

Par le fait de s'inscrire, le candidat déclare :

- Etre pleinement conscient des risques inhérents sur des routes ouvertes à la circulation.
- Renoncer à tout recours contre l'organisation pour tous dommages ou vols de matériels personnels survenant avant, pendant ou après la manifestation sportive.
- S'engager à respecter le présent règlement et se tenir informé d'éventuelles modifications pouvant être apportées ultérieurement.
- S'engager à accepter sans condition les prises de vue et de son, ainsi que leur exploitation à titre informatif ou publicitaire.

BONNE RANDO OU BONNE COURSE !!!

